

Image not found or type unknown



Refus succession que faire de la voiture

Par **postaire**, le **06/05/2010** à **20:28**

Bonjour,

Mon père décédé il y a un mois nous a laissé des dettes par le biais de maison de crédit.

Nous avons fait les démarches d'un refus de succession au TGI. Mais il avait une voiture, comment faire pour nous débarrasser de ce véhicule ? pouvons nous le mettre à la casse ?

Nous devons déménager ma mère où était entreposé cette voiture. Il n'avait aucun autre bien.